

Synthèse de l'atelier « Adaptation » – Communes

Plénière Club Climat – 29 juin 2026

L'atelier, animé par **Perrine Debasseux** (France Active Bourgogne–Franche-Comté) a réuni des élus de plusieurs communes de Grand Besançon Métropole (Pouilley-les-Vignes, Dannemarie-sur-Crête, les Auxons, Boussières, Pirey, Saint-Vit, Beure, Avanne, Chaucenne et Chalezeule) ainsi que des représentants de Grand Besançon Métropole, de l'ADEME et de la Ville de Besançon. Les échanges ont porté sur la manière dont les communes peuvent s'adapter aux épisodes de fortes chaleurs et faire face à des situations de crise.

Une prise de conscience de la nécessité d'agir

Les participants ont rapidement identifié plusieurs enjeux prioritaires : la surchauffe des bâtiments, notamment des écoles, l'adaptation des conditions de travail des agents, la sensibilisation des habitants et la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.

L'un des principaux enseignements de l'atelier est la prise de conscience que l'adaptation représente désormais un investissement incontournable, en particulier pour la rénovation des bâtiments publics. Si les contraintes budgétaires ont été largement évoquées, les échanges ont également permis de montrer que de nombreuses actions peuvent être engagées à faible coût.

Des actions rapidement mobilisables

Les participants ont identifié plusieurs mesures simples pouvant être mises en œuvre à court terme, parmi lesquelles :

- le recensement et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables ;
- l'aménagement de lieux de fraîcheur dans les communes ;
- l'installation de dispositifs de protection solaire dans les écoles (voiles d'ombrage, brumisateurs, peinture claire sur les toitures) ;
- l'adaptation des horaires et des équipements des agents communaux ;
- la création de cellules de crise associant élus et services municipaux ;
- le renforcement de la communication auprès de la population via les différents supports locaux ;
- le développement de réseaux d'entraide entre habitants et d'échanges d'expériences entre élus ;
- la mise à disposition d'équipements de confort (eau, ventilateurs, salles rafraîchies, véhicules climatisés) ;
- des actions en faveur de la biodiversité, telles que la plantation de haies, la protection des mares ou la création de nichoirs.

Des projets structurants à engager

Au-delà des mesures immédiates, les élus ont identifié plusieurs chantiers de plus long terme :

- la rénovation thermique des bâtiments communaux, en particulier des écoles ;

- le développement de la végétalisation et de la désimperméabilisation des espaces publics, notamment à travers un Plan Canopée ;
- une meilleure intégration des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité dans les projets d'aménagement ;
- l'élaboration de protocoles spécifiques pour les épisodes de canicule et de guides de bonnes pratiques ;
- le renforcement de la formation des agents et de la concertation avec les services de santé au travail ;
- une mobilisation accrue des différents niveaux de collectivités pour accompagner les communes.

Des freins persistants

Plusieurs difficultés demeurent sans solution clairement identifiée :

- les contraintes financières liées à la rénovation des bâtiments publics ;
- les limites du droit du travail pour adapter les horaires des agents tout en assurant la continuité du service public ;
- la fracture numérique, qui complique la diffusion des informations auprès de certains habitants ;
- les contraintes réglementaires, notamment pour les bâtiments protégés ;
- les enjeux de qualité de l'eau (pollution par les nitrates et le phosphore) ;
- la poursuite de l'érosion de la biodiversité.

Enseignements

L'atelier met en évidence une forte volonté des communes de s'adapter aux effets du changement climatique. Les échanges ont montré que, malgré des contraintes budgétaires importantes, de nombreuses mesures d'adaptation peuvent être engagées rapidement. Les participants soulignent néanmoins que les transformations les plus structurantes — rénovation du patrimoine bâti, végétalisation des espaces publics, préservation de l'eau et de la biodiversité — nécessiteront un accompagnement technique, financier et institutionnel renforcé.

